

MONTBERON



MONTBERON

i n f o s

N°6
Janvier
2010

SOMMAIRE

> Édito	2
> Informations Municipales	3/4
> Projets Municipaux	5
> Commission municipale	6
> Conseils Municipaux	7
> Vie Quotidienne	8
> Social / Solidarité	9/11
> Enfance & Jeunesse	12
> Associations	
/ Manifestations	13/20
> État civil	21
> Page d'histoire	21/23
> Agenda	24

*Mr le maire et le Conseil Municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour cette nouvelle année 2010 !*

Chers Montberonnais,

Il y a peu de temps, je me suis rendu dans l'école maternelle de notre commune. Des dessins de vos enfants avaient été accrochés au mur. La consigne était de représenter un sapin de Noël. Quoi de plus banal en cette saison, et quoi de plus uniforme ?

Et pourtant ! Pas un seul ne se ressemblait ! J'ai été frappé par cette diversité d'expression. Des petits bambins venaient de me rappeler que la force qui fait de notre République, un formidable lieu, en est sa diversité.

Chacun de nos concitoyens est le gardien de sa propre vision du monde qui l'entoure. Chaque voix entendue est source d'une richesse extraordinaire qui, si elle est écoutée, permet de progresser et de faire avancer l'humanité tout entière.

Je suis donc très fier de constater que notre commune regorge de ces richesses, dès la maternelle !

2009 est passée, année difficile, année charnière.

Bien qu'elle fût dure, notre équipe municipale a su affronter les difficultés en travaillant pour vous tous. Je tiens à rendre hommage à ces citoyens s'engageant pour le bien de tous, souvent dans l'ombre mais toujours dans la bonne humeur et avec sérieux.

L'organisation de la République se fait avec des gens comme eux, comme vous, engagés, habitant une commune et voulant apporter leur contribution quelques années pour la servir.

Aujourd'hui, on parle de réformer nos organisations territoriales : Mairie, Communauté de communes, Conseil Général, Conseil Régional, sous prétexte de simplification, d'économies...

Réduire le nombre d'élus pour réduire les coûts, quelle foutaise. Pendant ce temps là au Palais les frais augmentent sans complexes.

Je vous rappelle que les collectivités ne peuvent pas rendre un compte administratif en déficit, l'Etat le peut et le fait : dette de la France, 1.285 milliards d'euros, 21.500 euros par habitant. Soit l'équivalent de 21 mois de salaire minimum.

La majorité des élus ne perçoivent aucune indemnité et leur nombre fait la richesse de notre pays, pour cette proximité qui nous est chère, utile et nécessaire.

Oui aux réformes utiles à nos communes, non à cette réforme faite à la va vite sans concertation, ou faible, avec les associations d'élus, et dans quel but ?

« La France a besoin d'un pouvoir fort et centralisé pour se faire

Elle a besoin des pouvoirs décentralisés pour ne pas se défaire » disait François Mitterrand.



Nous ne sommes pas à ce jour en mesure de travailler sur nos budgets 2010 qui doivent être votés avant le 31 mars avec un risque de report sur les ménages.

Nous sommes en lutte et je me dois de vous informer et vous demande à votre niveau, de réagir, de vous unir pour une réforme juste et intelligente qui respectera nos libertés, notre égalité et notre fraternité républicaine.

Au niveau communal, nous avons en 2009 tout de même engagé des investissements nécessaires à nous tous : Station d'épuration, effacement de réseaux et réfection de la rue Jean-Moulin, une salle Multi-activités (?) au stade, premier bâtiment très économe en fonctionnement dépassant les normes HQE et produisant même de l'énergie électrique, le piétonnier avenue de Neuville commence, des améliorations en voirie communale comme tous les ans, des travaux au CIJ, aux écoles.

Cette liste, non exhaustive, reflète le dynamisme de notre commune et notre volonté de continuer à améliorer la qualité de vie sur notre commune.

Notre soutien aux associations reste aussi une des priorités. Ces associations qui font la richesse de notre vie sociale et qui contribuent à notre bien vivre ensemble. J'en profite pour remercier les présidents pour leurs diverses actions en faveur de nos concitoyens.

Nous ne doutons pas que cette nouvelle année sera pleine de nouveautés, de satisfactions et de joies. Nous espérons sincèrement qu'elle sera pour vous tous, une belle année.

C'est dans l'accomplissement de chacun que la cohésion commune se réalise. Et c'est en effet tous unis que nous pouvons trouver la force d'évoluer.

«L'union fait la force !» comme l'a dit Esopé.

Sachez donc que pour cette nouvelle année qui démarre, l'ensemble de la municipalité vous assure que nous serons solidaires avec vous tous.

Alors, au nom de tout le conseil municipal et de tous les agents communaux, Je vous adresse, à tous, petits et grands, mes meilleurs vœux pour 2010. Que cette nouvelle année soit pleine de joies, de réussites et de chaleur pour vous et vos proches !

TRAVAUX ET CHANTIERS EN COURS

■ Station d'épuration :

Le chantier est dans sa dernière phase. Une mise en route partielle est prévue pour la fin du mois de Janvier.

■ Salle multi-activité, Stade de Montberon :

Le bâtiment est en cours de finition. Une livraison courant février est prévue, après les derniers travaux de peinture et quelques petits aménagements intérieurs.

■ Avenue de Neuville :

En accord avec les riverains, le chantier a été décalé au début du mois de Janvier, pour éviter tous désagréments durant les fêtes de fin d'année. L'objectif des travaux est de réaliser un piétonnier avec éclairage le long de l'Avenue de Neuville. Le trottoir se situera sur le côté gauche en descendant l'avenue.



COLLECTES VÉGÉTAUX ET ENCOMBRANTS PLANNING ET RÈGLEMENT 2010

■ Planning encombrants :

Le ramassage concernera, **un mois les encombrants incinérables** (bois, plastiques, cartons, matelas,...), et **le mois suivant la ferraille** (tout objet ferreux, sauf électroménager, TV, froid, hifi, ordinateur, pot de peinture, pneu, batterie, ...) (cf. liste ci après)

Lundi 1/02 (Incinérables), Lundi 15 Février (Ferrailles), Lundi 15 Mars (Incinérables), Lundi 12 Avril (Ferrailles), Lundi 17 Mai (Incinérables), Lundi 7 Juin (Ferrailles), Lundi 9 Août (Incinérables), Lundi 6 Septembre (Ferrailles), Lundi 11 Octobre (Incinérables), Lundi 15 Novembre (Ferrailles), Lundi 13 Décembre (Incinérables).

■ Règlement encombrants :

L'enlèvement des encombrants se fera uniquement sur rendez-vous, un lundi matin par mois, de 8h à 12h, dans la limite de deux rendez-vous par heure (soit une limite de 8 rendez-vous par mois). La présence du demandeur serait souhaitée. L'encombrant devra être déposé non plus devant l'habitation mais à l'intérieur de la propriété, en veillant à ce qu'il soit accessible pour les agents responsables du ramassage. **S'inscrire au secrétariat de la Mairie le vendredi précédant le ramassage avant 17h30 (05 34 27 26 70).**



DÉFINITION DES OBJETS ENCOMBRANTS :

Ne sont concernés que les déchets provenant des particuliers, à l'exclusion de tout déchet provenant d'activités économiques (commerce, artisanat, entreprises, etc.)

■ **Incinérables** : Mobiliers bois ou plastiques, Canapés et sommiers sans ressort ou avec moins de 50% de fer, Matelas, Lattes de bois ou planches (longueur maximum : 2 mètres), Tuyaux en PVC (longueur maximum : 2 mètres), Duvets, Objets de décoration

■ **Ferraille** : Sommiers avec ressorts, Bicyclettes, Récipients vides en fer, Petites pièces mécaniques, Grillage, Pots de peintures VIDES



SONT EXCLUS :

Tout objet **supérieur à 50 kg ou 2 mètres de long**, Tout dépôt supérieur à un volume de 1m³ par point et par enlèvement, Bouteilles et cartouches de **gaz, Extincteurs, Déchets ménagers spéciaux** : produits chimiques, peintures, diluants, solvants, pesticides, phytosanitaires, piles, lampes, ... **Contenants (même vides) ayant enfermés des liquides dangereux** tels que des hydrocarbures (gas-oil, essence, huiles minérales...) : cuves à mazout, réservoirs, jerricans, bidons d'huile, filtre à huile, etc..., **Véhicules automobiles et moteurs** (même châssis et carcasse), **Déchets hospitaliers, Déchets contaminés** et médicaments, Pneus, Tout liquide, Végétaux : gazon, tailles et troncs d'arbres, ..., **Gravats** : briques, plâtre, tuiles, pierres, terre, ..., **Bétons, Amiante, Déchets de démolition, Cadavres d'animaux, Déchets d'ordures ménagères, Batteries et produits corrosifs, Portes de garage, Matériel agricole, Verre, Tuyaux, Tous déchets électriques et électroniques (DEEE).**

RAMASSAGE DES VÉGÉTAUX :

■ Planning Végétaux :

Lundi 25 Janvier, Lundi 22 Février, Lundi 29 Mars, Mardi 6 Avril, Lundi 26 Avril, Lundi 10 Mai, Lundi 31 Mai, Lundi 14 Juin, Lundi 28 Juin, Lundi 26 Juillet, Lundi 30 Août, Lundi 13 Septembre, Lundi 27 Septembre, Lundi 4 Octobre, Lundi 25 Octobre, Lundi 29 Novembre, Lundi 27 Décembre.

■ Règlement Végétaux :

Nous vous rappelons que les branches et épineux doivent être en fagots ficelés (inférieur à 1m20), les tontes et feuillages en sacs ouverts (maximum 20kg). Le ramassage s'effectuera de 11h à 16h. Les végétaux devront être sortis la veille uniquement, devant l'habitation concernée. S'inscrire au secrétariat de la Mairie le vendredi précédant le ramassage avant 17h30 (05 34 27 26 70).

Lors de la réunion publique du 13 Novembre 2009, le Conseil Municipal a présenté aux montberonnais, l'avancement des études de ses différents projets.

Suite à cette réunion, l'équipe municipale s'est remise au travail, amendant une fois de plus les projets, à l'écoute des remarques de la population et attentive à la conjoncture actuelle et à venir, notamment en raison du projet de réforme des collectivités territoriales.

■ Le nombre de places de parking des logements sociaux et privés seront conformes au règlement PLU soit 2 places par logement quelle que soit sa taille.

- Soit 44 places pour 22 logements pour projet « LP » (précédemment 29 logements)
- Soit 34 places pour 17 logements pour le projet « Chalets ».

■ Pour le projet LP : suppression du R+2 perpendiculaire à la Rue René Landes au profit de duplex. Le permis a été déposé le 31/12/2009.

■ Pour le projet des Chalets, suppression du R+2 et demande d'augmenter les prospects (limites séparatives). Une réunion avec les riverains a eu lieu le 18/12.

■ Pour le projet dit « Centre Bourg », nous réaliserons le parking jouxtant l'église et réaliserons les 500 m² de locaux commerciaux prévus.

■ La rue longeant le bar sera fermée et pour expérimentation nous neutraliserons la place triangulaire au stationnement.

MODIFICATION DÉFINITIVE DE CIRCULATION

■ Depuis le mois d'Octobre, la ruelle située derrière la place Aimé Lacanal, face à la Mairie est interdite à la circulation sauf Bus et Services Techniques.

En effet, les travaux de sécurisation réalisés par la commune afin de faciliter la traversée de la route départementale, notamment pour les élèves du groupe scolaire de Montberon, ont permis l'aménagement d'un trottoir mixte piétons-vélo. De plus, cette rue comprend le Terminus de la ligne 61.

Cette modification de circulation, qui vise à sécuriser la piste cyclable et l'arrêt de Bus, s'inscrit dans la démarche de valorisation des déplacements doux voulue par le Conseil Municipal.



PRÉSENTATION COMMISSION APPEL D'OFFRES

■ **La commission d'appel d'offres des collectivités territoriales est une commission composée de membres à voix délibérative qui sont issus de l'assemblée délibérante.**

Elle a les rôles suivants :

- Elle examine les candidatures et les offres en cas d'appel d'offres,
- Elle élimine les offres non conformes à l'objet du marché,
- Elle choisit l'offre économiquement la plus avantageuse et attribue le marché,
- Elle a le pouvoir de déclarer l'appel d'offres infructueux.
- Elle doit donner son avis favorable pour l'engagement d'une procédure négociée par la personne responsable des marchés.
- Elle doit dresser le procès-verbal de ses réunions.

■ L'appel d'offres est la procédure par laquelle la commune choisit l'entreprise, le fournisseur le prestataire de services sans négociation sur la base de critères objectifs préalablement portés à la connaissance des candidats.

■ La Commission d'Appel d'Offres dans les communes de moins de 3500 habitants. La commission d'appel d'offres est composée du Président (le Maire ou son suppléant) 3 membres titulaires, 3 membres suppléants. Le comptable public et un représentant de la direction générale de la consommation et des fraudes, s'ils sont invités par le Président, disposent d'une voix consultative.

■ La Commune de MONTBERON passe régulièrement commande aux entreprises pour s'approvisionner (repas pour le service de restauration scolaire, fournitures de bureau pour les services administratifs, produits d'entretien, outillage, carburants pour les services techniques), pour assurer ses services (assurances) ou pour réaliser des investissements (construction de bâtiments publics, travaux de voirie).

■ LA CAO est composée de : Thierry Savigny, Yolande Beraud, Gérard Cogo et Monica Garcia, membres titulaires. Jean Michel David, Jean Luc Bellariva et Patrice Desplas membres suppléants.

DÉLIBÉRATIONS

■ Montberon Infos vous informe sur les délibérations importantes des derniers conseils municipaux. Nous vous rappelons que tous les comptes-rendus des Conseils Municipaux sont disponibles en Mairie, ou sur le site internet de la mairie à la rubrique « Portail des documents publics ».

CM DU 7/12/2009 :

■ Clôture du budget assainissement

« Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il n'est plus nécessaire d'avoir un budget Assainissement à compter du 01/01/2010.

Considérant la délibération 2009-72 du 29/09/2009 approuvant l'adhésion au syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement, vers lequel nous avons décidé de transférer les compétences suivantes : l'assainissement collectif, l'assainissement autonome et le pluvial. Cette adhésion prenant effet le 1er janvier 2010 Monsieur le Maire propose à l'assemblée la suppression du budget assainissement à compter de cette même date.

Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, l'assemblée approuve à l'unanimité la Clôture du budget Assainissement. »

■ Déclaration Sécheresse

« Monsieur le Maire rappelle que notre région a subi une sécheresse importante durant ces dernières années et plus particulièrement durant l'été 2009.

De nombreux propriétaires ont constaté sur leur habitation des dégâts (cassures, fissures et autres désordres) souvent très importants liés aux mouvements de terrain consécutifs à l'état de sécheresse. Des dysfonctionnements apparaissent également au niveau de des bâtiments communaux et de la voirie communale

Vu l'ampleur du phénomène et afin que les propriétaires et la commune puissent faire intervenir leur assurance et être indemnisés, il est nécessaire que la commune soit déclarée sinistrée pour la période du 01/04/2007 au 31/12/2009.

Oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité la demande de déclaration sécheresse »

■ Vœux contre la réforme des collectivités locales et contre la suppression de la taxe professionnelle.

Le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité contre la réforme des collectivités locales et contre la suppression de la taxe professionnelle. Ces deux dispositions mettent en péril économiquement les communes et les EPCI mais également portent atteinte à la démocratie locale et met en péril le processus de décentralisation engagée depuis 30 ans.

LA CARTE PASTEL SUR LE RÉSEAU ARC-EN-CIEL

■ **Qu'est ce que la carte Pastel ?**

La carte Pastel est une carte de transport électronique personnalisée qui comporte une puce sur laquelle sont stockées des informations relatives à votre identité et aux titres de transports que vous avez achetés.

■ **À quoi sert la carte Pastel ?**

C'est une carte de transport unique qui vous permet de voyager sur plusieurs réseaux de transport en commun :

- Le réseau haut-garonnais ARC-EN-CIEL - Conseil Général de la Haute-Garonne
- Le réseau urbain métro - bus toulousain - Tiséo SMTC
- Le réseau des TER et des cars régionaux - Conseil Régional Midi-Pyrénées
- Fin 2009 : Le réseau tarnais TarnBus - Conseil Général du Tarn

■ **À qui s'adresse la carte Pastel ?**

La carte Pastel est accessible à toutes celles et à tous ceux qui utilisent les transports publics décrits ci-dessus.

■ **Combien coûte la carte Pastel ?**

La carte Pastel est vendue 6 €. Elle est gratuite pour les usagers qui bénéficient de la gratuité des transports.



PHARMACIES DE GARDE

JANVIER :

31 janvier : Ph. COHEN-MASSOULIER à Aucamville

FEVRIER :

- 7 février :** Ph. ALIBERT à St-Geniès Bellevue
- 14 février :** Ph. CASSAIGNE et BUSCAIL à Saint-Jory
- 21 février :** Ph. GHEDIN à Labastide St-Sernin
- 28 février :** Ph. JUSKIEWENSKI à St-Alban

MARS :

- 7 mars :** Ph. GENOT et THEZ à Bruguieres
- 14 mars :** Ph. VAISSIERES à Castelginest
- 21 mars :** Ph. FILAQUIER et VOVIS à Pechbonnieu
- 28 mars :** Ph. LOURTAU-GUILHOT à Fenouillet

AVRIL :

- 4 Avril :** Ph. FERDOUS-PAGES à Launaguet
- 5 Avril :** Ph. GUILGUET-VINCENS-ROUDIER à Castelginest
- 11 Avril :** Ph. LONGUEFOSSE à Gagnac
- 18 Avril :** Ph. GUITARD et GRANGER à Bouloc
- 25 Avril :** Ph. SCHRIVE et VALETTE à St-Alban

SEMAINE BLEUE

■ Comme en 2008, dans le cadre de la Semaine Bleue qui a pour but d'organiser des rencontres « inter générations », les enfants du Centre de Loisirs ont offert une après midi des plus agréables aux aînés du village et aussi à leurs grands-parents, le mercredi 21 octobre 2009.

Chants, danses et même un film, « La rumeur », écrit, réalisé et joué par des enfants du CLAE, ont animé cette manifestation qui s'est clôturée par un goûter offert par la municipalité mais préparé par les enfants et leurs animateurs.

Avant de les quitter, les enfants ont offert quelques-unes de leurs réalisations confectionnées pour l'occasion, à chacune des personnes présentes. A tous, un très grand merci et une date à retenir : Octobre 2010.



JOURNÉES NATIONALES DU COEUR

Depuis plus de 30 ans, la Fédération Française de Cardiologie organise les Parcours du Cœur, sous le patronage du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. Stéphane Diagana parraine les Parcours du cœur depuis 2006.

Le Parcours du Cœur, qu'est-ce que c'est ? : C'est une grande manifestation nationale, le temps d'un week-end, dont l'objectif principal est de promouvoir l'activité physique comme moyen efficace de prévention des maladies cardiovasculaires. Il ne s'agit pas d'une compétition, c'est surtout l'occasion de découvrir le bien-être que procure la pratique d'un sport.

Le dimanche 25 avril 2010 à Pechbonnieu, la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue organise son parcours du cœur et invite petits et grands à se bouger en famille ou entre amis.

Des activités s'adressant à tous seront proposées tout au long de cette journée.

De nombreux professionnels de santé seront présents pour apporter conseils et informations sur les maladies cardiovasculaires et le meilleur moyen de les prévenir : Informations pour la santé du cœur, démonstrations de gestes qui sauvent, dépistage (prise de tension), test de dépendance tabagique, mesure du taux de cholestérol, conférence, arrêt cardiaque : 1 vie = 3 gestes.

NOUVEAUX PROS :

■ **Tostato Pizza**

Pizza au feu de bois
- Ouvert tous les soirs à partir de 18h -
Commande jusqu'à 22h
au 09 54 708 504

Renseignements au 06 22 82 85 77
www.tostatopizza.fr



■ **Sphère Bois**

Artisan-Menuisier
Pose Escalier, Cuisine, Meuble, Rénovation,
Agencement et tous travaux de réparation
bois. Travail rapide et de qualité.
Conseil personnalisé et devis gratuit

Thierry Bailly : 06 42 14 29 36



Voici le déroulement de cette journée connu à ce jour, nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Yolande Béraud au 06 08 86 34 79.

■ **Lieu :**

PECHBONNIEU - place du marché, salle du conseil mairie, salle communauté de communes, barnums.

■ **Stand de dépistages** à l'entrée remplir un questionnaire anonyme qui sera complété au cours du circuit avec les différents éléments médicaux

- 1 - Prise de tension
- 2 - Mesure périmètre abdominal
- 3 - Test glycémique et cholestérol
- 4 - Test tabac
- 5 - Analyse des résultats des différents tests par un médecin qui peut orienter ou non une personne à être suivie
- 6 - Conseils diététiques

■ **Un atelier sur les gestes qui sauvent et démonstration mini Anne (mannequin cobaye) en extérieur.** En cas d'intempéries, ces interventions auront lieu dans la salle du conseil.

■ **Conférence sur les facteurs de risques des maladies cardio-vasculaires** animée par le Docteur FOURCADE et Docteur FERRIERE. Une le matin et une l'après midi. Lieu : salle du conseil. Si intempéries : alternance entre conférences et atelier mini Anne dans la journée

■ **Maison du diabète :** stand d'information et de sensibilisation au centre du marché

■ **Stand d'information :** diffusion film + cd « ma 1^{ère} cigarette » animé par des bénévoles. Possible participation des ados de Saint Génies Bellevue qui se sont inscrits au concours de « jamais la 1^{ère} cigarette »

■ **Stand parcours sportifs :** Associations qui souhaitent participer : CODERS, les Zinzins des Coteaux. Autres associations susceptibles d'être intéressées : les différents foyers ruraux de l'intercommunalité avec la danse, le yoga, la gym, et la marche.



TÉLÉTHON 2009

■ **À l'occasion de la 22^{ème} édition du téléthon français, la mobilisation des bénévoles montberonnais n'a toujours pas faibli :** merci au Club des Quatre Saisons qui a encore bravé le froid pour vendre gâteaux et pizzas confectionnés par les membres de l'association, merci à Camailleu et Bambou pour les œuvres offertes pour la tombola.

La cérémonie de clôture agrémentée d'un apéritif dînatoire, avait lieu ce soir-là dans la salle des fêtes de Montberon, ce qui a permis à **Sabine Geil Gomez, présidente de l'intercommunalité, de remettre au nom de la CCCB un chèque conséquent au profit de l'AFM-Téléthon** (1800 euros pour la seule commune de Montberon). La soirée s'est terminée par un spectacle des Majorettes de la Gerbe d'or de St Loup Cammas tout d'abord, suivi d'un concert de l'Harmonie de la même association ; enfin, c'est une centaine de choristes et musiciens composée des membres de l'harmonie « **Gerbe d'Or** » et de l'ensemble vocal « **A croche Chœur** » qui s'unirent pour la première fois pour nous offrir un concert époustouffant devant un public venu en nombre les applaudir et soutenir par la même occasion la recherche médicale.



LE TREMPLIN FAIT PEAU NEUVE

■ **S'il est préférable de ne pas toucher à un bon logo, il faut en revanche le moderniser et remplacer celui qui a vieilli. C'est en partant de ce postulat que nous avons choisi de créer une nouvelle identité visuelle au travers d'un nouveau logo et des outils de communication qui en découlent.** Pour réaliser ces changements nous avons choisi de rester fidèle à nos valeurs en faisant appel à un chantier d'insertion : Pixelles.

Le nouveau logo est personnalisé par la présence d'un petit bonhomme en mouvement vers l'avant qui saute sur un Tremplin. Il représente le public de l'association et le dynamisme qu'elle peut lui impulser.

Créé en 1990 par un groupe de bénévoles, le TREMPLIN est une association qui favorise l'accès à l'emploi durable de demandeurs d'emploi par le biais de missions de travail auprès de particuliers, d'entreprises, d'associations, de collectivités, de syndic de copropriété ...

Nous vous proposons des contrats de mission ponctuels et récurrents avec des jardiniers expérimentés pour l'entretien et le nettoyage de votre jardin ou de votre potager, la taille de haie ou d'arbustes, la tonte et le débroussaillage, le ramassage de feuilles ...

Nos missions de travail concernent l'entretien d'espaces verts, mais aussi le nettoyage de locaux, les manutentions, les aides en cuisine, le service, l'accueil et le secrétariat... ainsi que le ménage - repassage, l'assistance informatique, la garde d'enfants de plus de 3 ans...

Un simple coup de fil suffit au client pour engager une mission. Celle-ci peut être interrompue à tout moment. Le TREMPLIN reste employeur et se charge de toutes les formalités administratives. Les particuliers bénéficient d'une réduction fiscale de 50%.

**Contactez nous à l'Union
au 05 61 09 82 13**

CENTRE DE LOISIRS

■ **Le programme d'animation du CLAE-ALSH a été particulièrement riche en activités durant ce dernier trimestre de l'année.**

Tout d'abord, à l'initiative du Centre Social de la CCCB, les enfants des ALSH de la Communauté de Communes ont été invités à participer à un concours culinaire des plus gourmands. Noël oblige, tous les concurrents ont donc confectionné des « bûches presque parfaites », toutes plus originales les unes que les autres, sous les conseils avisés d'un chef cuisinier à la retraite, Jacques Burlaud. Au menu : bûche aux chocolats, aux fruits rouges, ou encore aux friandises ! Le jury, composé entre autres d'élus des communes de la CCCB, a décerné le 1^{er} prix à l'une d'entre elles après une savoureuse dégustation : une véritable mise en « bûche » avant les fêtes ! Les enfants, ravis de ce mercredi placé sous le signe de la gourmandise et de cette aventure culinaire, attendent avec impatience la prochaine édition !



Ensuite, pour clôturer l'année 2009 en beauté, les élèves de l'école de Montberon, soutenus par le CLAE, l'équipe enseignante et les ATSEM, ont créé l'ambiance propice aux fêtes en animant le marché de Noël, le vendredi 11 décembre. Petits et grands présentaient leurs créations colorées sur les stands du parvis. Au menu, comme chaque année, chocolat chaud et gâteaux préparés aimablement par les parents d'élèves côtoyaient décorations en tout genre faites par les enfants (centres de table, boules de Noël, créations en pâte à sel, etc.). Et, fidèle à ce qui devient maintenant une tradition sur la communauté des communes, cette manifestation s'est parachevée sur une note pétillante avec un superbe feu d'artifice sous les yeux toujours émerveillés des enfants.

Enfin, durant les vacances de fin d'année, l'ALSH de Montberon a invité les enfants à faire un voyage intergalactique, en direction de la Planète Jeux ! Ils ont alors pu s'essayer à de nouveaux jeux de société, de rôle, d'agilité en parcourant la Ludotime, ou encore participer à un super loto où chaque bambin s'est vu attribuer un ou plusieurs cadeaux.

Puis, les plus courageux d'entre eux ont chaussé leurs patins à glace pour partir à la conquête de la patinoire ! En résumé : cascades dignes des plus grands comiques, fous rires et bonne humeur !

Pour finir cette semaine, ainsi que l'année 2009, ils n'ont pu échapper à un repas festif, agrémenté d'un quizz musical géant, durant lequel enfants et adultes se sont régalez, au sens propre comme au sens figuré.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2009

■ C'est sous une pluie battante que Yolande Béraud, 1^{ère} adjointe, a lu le message du ministre des anciens combattants à l'occasion de la commémoration du 11 Novembre 2009. Après avoir déposé la traditionnelle gerbe de fleurs au pied du monument aux morts, aidé par les enfants du village, Mr Thierry Savigny a invité les Montberonnais ainsi que les nombreux portedrapeaux présents à se réchauffer autour d'un verre de vin chaud et de châtaignes grillées servis par les conseillers municipaux.



APÉRITIF DU PERSONNEL COMMUNAL

■ Suite à une alerte météo, l'apéritif dînatoire en l'honneur du personnel communal qui avait été prévu en fin d'année a finalement eu lieu le vendredi 8 janvier à la salle des fêtes en présence de nombreux conseillers municipaux. Ces derniers se sont fait une joie de servir et de manger en compagnie de ces femmes et de ces hommes qui mettent leur énergie tout au long de l'année au service des habitants de Montberon. Manque de chance, certains participants durent écourter leur soirée en raison d'une météo à nouveau peu clémente ! Bien heureusement, chacun a pu regagner son domicile sans dommage.



ASSOCIATIONS / MANIFESTATIONS

1,2,3...CONTEZ FESTIVAL DE CONTE DU 20 DÉCEMBRE 2009

■ La journée du dimanche 20 décembre 2009 a débuté à 9h30 par un petit déjeuner inaugural qui a présenté le déroulement de la journée et a effectué tous les remerciements, notamment à tous les bénévoles présents sur le lieu mais aussi à la préparation de cette journée, aux élus, à la Mairie et son service technique, aux institutions, aux mécènes, aux partenaires, aux associations qui ont bien voulu se joindre aux animations de la journée et aux conteurs. Les premiers contes ont démarré dès 10h00 avec des « voyages musicaux pour les tout-petits » sur 3 séances avec Véronique Huyet, puis des « contes et comptines pour petites oreilles » avec Véronique Girard, et « Au pays du Baobab » spectacle de marionnettes à doigts sur 2 séances réalisé par deux bénévoles, Brigitte et Florence.



■ Les premiers contes ont démarré dès 10h00 avec des « voyages musicaux pour les tout-petits » sur 3 séances avec Véronique Huyet, puis des « contes et comptines pour petites oreilles » avec Véronique Girard, et « Au pays du Baobab » spectacle de marionnettes à doigts sur 2 séances réalisé par deux bénévoles, Brigitte et Florence.

A 11h00, une séance de lecture « Quand les enfants lisent aux enfants » réalisée par les élèves de Mme Lacourt enseignante à l'École élémentaire de Montberon et en même temps dans la grande salle appelée pour l'occasion « salle du dragon vert » le spectacle de Sybille Bigny « Les contes de la Renarde ».

■ Les premiers contes ont démarré dès 10h00 avec des « voyages musicaux pour les tout-petits » sur 3 séances avec Véronique Huyet, puis des « contes et comptines pour petites oreilles » avec Véronique Girard, et « Au pays du Baobab » spectacle de marionnettes à doigts sur 2 séances réalisé par deux bénévoles, Brigitte et Florence.



A 11h00, une séance de lecture « Quand les enfants lisent aux enfants » réalisée par les élèves de Mme Lacourt enseignante à l'École élémentaire de Montberon et en même temps dans la grande salle appelée pour l'occasion « salle du dragon vert » le spectacle de Sybille Bigny « Les contes de la Renarde ».

■ Des animations intitulées « les cours des contes » dans cette même salle ont démarré dès l'ouverture du festival avec le stand de la librairie itinérante « Le gué aux biches », l'association « Lire et faire lire », cour des dessinateurs, cour Aliz'art In où des activités manuelles étaient proposées, « cartes et lettres » et « sérigraphie sur tissu », puis la Bibliothèque de Montberon et la librairie « ombres blanches », et enfin « la cour des écoles » qui animait des ateliers de contes interactifs et des jeux autour des mots pour tous animés par les enseignants des Ecoles de Montberon.



ASSOCIATIONS / MANIFESTATIONS

■ En même temps, l'association « Mots et merveilles » qui contait des histoires pour les grands nous a emmenés ailleurs...loin.

Après un repas choucroute et bière de Noël, « les contes des cinq continents » par Sybille Bigny nous ont emportés aux quatre coins du monde. Pendant ce temps, François Vermel contait « les contes tirés du sac », puis a animé sa conférence-débat « pourquoi raconter aux enfants ? ».

Véronique Girard nous a enchantés avec son « Petit Père dans la bouteille » dès 15h30, puis l'après midi a continué avec « De rimes en croches » et « Il était une...froid » d'Olivier Apat. L'après midi s'est achevée par la balade contée de Jean-Luc Zambano qui a fait défiler dans les rues du village son public accompagné d'un lampion.

La veillée en conte a démarré par le « Contoir de Bistrot » de François Vermel agrémenté d'un apéritif dînatoire (soupe de citrouille cuisinée par l'Association « Ici et Maintenant », assiette de charcuterie, assiette de fromage, et barquette de fruits) puis ont suivi « le Menu du voyageur » par Amid Berouini et « le cri d'amour de l'huitre perlière » par Colette Migné. Ce fut une soirée conviviale et chaleureuse où le public au rendez-vous, plus de 150 entrées par conte, nous a chaleureusement remerciés de cette formule et des spectacles présentés.

■ Le bilan de la journée a été positif, plus de 1500 entrées ont été comptabilisées par le système de billets exonérés à chaque entrée de spectacle. Sur le site des ventes, à la buvette, de la bière de Noël, du jus de fruits naturel, café, thé et chocolat chaud, des tartines, gaufres, châtaignes grillées par le CIJ et vin chaud ont permis de récolter quelques finances.

Le DIAM a fait appel à d'autres associations afin de les intégrer au projet et de se faire connaître, « Mots et Merveilles » pour des contes, « Aliz'Art In » pour les activités créatives, « Lire et faire lire » pour des séances de lecture aux enfants et la « Bibliothèque de Montberon » qui a accepté la vente de livres de littérature jeunesse de la librairie Ombres blanches ainsi que de participer avec son propre fond de littérature jeunesse.

Le festival de conte 1,2,3 contez aura sa deuxième édition le 19 décembre 2010.



ASSOCIATION ICI ET MAINTENANT

Prix de l'initiative pour le jardin collectif

■ Le 2^{ème} prix a été remis à l'association I.C.I et Maintenant sous la forme d'un chèque de 1000 € par la Banque Populaire Occitane pour son projet de jardin collectif, espace de rencontre inter-générationnel et de lien social, lieu d'éveil et de réflexion sur l'environnement et l'alimentation durables. Ce prix très encourageant va permettre aux jardinier(es) de poursuivre plus aisément les chantiers de clôture, de semis...

Vous avez peut-être apprécié la soupe à la citrouille lors de la soirée contes le 20 décembre dernier ? Le jardin collectif a de cette manière pu se joindre au festival 1,2,3...contez et compte bien renouveler sa participation l'année prochaine avec ses légumes cultivés ! (cette année Les Fleurettes ont offert leurs citrouilles à l'association).

N'hésitez pas à nous rejoindre pour partager vos expériences ou apprendre à jardiner, pour partager aussi de bons moments tout simplement.

Contact : 06 63 58 10 04

ASSOCIATION CAMAIEU

20^{ème} Salon d'Arts Plastiques de l'Association Camaïeu

■ Le salon d'arts plastiques organisé par l'Association Camaïeu se déroulera cette année du 18 au 25 mars. Une exposition exceptionnelle puisque l'association fêtera ses 20 ans à cette occasion avec une pléiade d'artistes peintres et sculpteurs de talent venus de la région toulousaine et des départements voisins. Composé de professionnels bien connus : Ryton Cazenave, célèbre aquarelliste ariégeois, Lisette Dufaur-Mourens, artiste peintre d'Auragne, et Casimir Ferrer, artiste peintre et sculpteur tarnais, le jury décernera des prix aux œuvres qui auront particulièrement retenu son attention lors du vernissage qui aura lieu le samedi 20 mars, à 18 heures, à la salle des fêtes.

Heures d'ouverture de l'exposition :
samedi et dimanche : de 10h à 12h et de 14h à 19h, autres jours : de 14h à 19h.

ASSOCIATION BAMBOU

Atelier d'Art Floral BAMBOU Stage de Noël 2009 - Chemin de Table

■ Le 19 Décembre comme de coutume, l'année 2009 s'est clôturée par le stage de Noël, plus que jamais sollicité ; 53 stagiaires venus des environs et des départements limitrophes, dès le matin 9h, pour créer ensemble, un magnifique chemin de table pour les fêtes ; sous la baguette magique de Simone Prouzet. Des orchidées roses et blanches choisies pour la circonstance, ont raffiné ces sublimes décors de table.

Cette journée s'est déroulée avec quelques coupures, faisant place à des moments conviviaux tant attendus : 10h30 boissons chaudes, gâteaux et friandises. 13h30, partage du repas, dont les tables, le décor, le repas, ainsi que le service étaient assurés par nos adhérentes.

Encore une fois merci à toutes nos amies fleurs, qui ont apporté leur concours gracieusement pour la réussite de cette belle journée, qui révélait le vrai sens de Noël.
 Pour l'association Simone Prouzet

TENNIS CLUB DE MONTBERON

■ L'assemblée générale s'est tenue le 24 octobre 2009 et a permis de faire un bilan de la saison 2008/2009. L'école de tennis est en plein essor grâce au Brevet d'Etat, Lionel, qui reste une année de plus au TCM, mais également grâce aux subventions du Conseil Régional et de la Mairie. Nous comptons pour la saison 2009/2010 plus de 100 adhérents dont 48 jeunes de moins de 18 ans. Le nouveau bureau mettra tous les moyens en œuvre pour rester dans cette dynamique.

Le mercredi 16 décembre, les enfants de l'école de tennis sont allés encourager les 8 meilleurs joueurs français aux Masters de Toulouse et le 30 janvier 2010, les adhérents sont conviés à venir manger la galette en « raquettes ».

Si vous souhaitez nous rejoindre, participer à la vie du club ou obtenir des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter les membres du bureau suivants par mail :

- Le président du TCM :
M. Regagnon (marco.tls@orange.fr)
- La responsable de la commission « Ecole de tennis » :
F. Jean (Fl.jean@free.fr)
- Le responsable de la commission « Communication » :
D. NGuyen (danielnguyen@wanadoo.fr)

Le Tennis Club de Montberon vous souhaite une bonne année pleine de projets.



ET SI VOUS REJOIGNIEZ LA PÉTANQUE MONTBERONNAISE ?

Pétanque Montberonnaise

■ La pétanque a plusieurs images : Celle d'une activité ancrée dans les traditions du sud pour les uns, un loisir en famille ou entre amis pour d'autres, un vrai sport de compétition pour les derniers. La pétanque aux couleurs de Montberon, c'est tout ça en même temps. Un environnement rare où les joueurs de tous les niveaux s'affrontent autour d'un credo commun : LA CONVIVIALITE.

N'hésitez pas à nous rejoindre, l'essayer, c'est l'adopter. Pour cela, il vous suffit de venir derrière la mairie un vendredi soir, à partir de 21h00, les membres du bureau présents se feront un plaisir de vous renseigner.

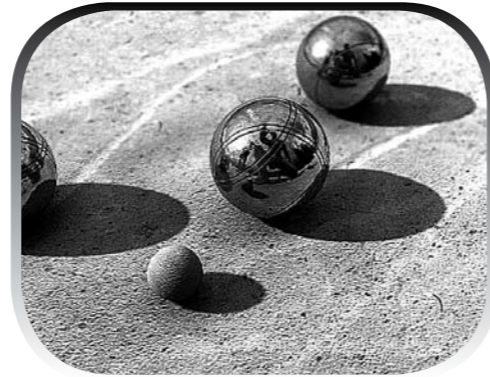
Au mois de novembre 2009 se tenait l'Assemblée Générale de notre association, occasion de tirer le bilan de l'année écoulée.

Ce qui a marqué l'année passée, c'est la stabilité du nombre de licenciés puisque notre association comptait 32 adhérents dont 11 féminines. Avec 1/3 des licenciés, le club se place plus qu'honorablement pour la féminisation de notre sport.

PÉTANQUE MONTBERONNAISE

■ Le club a organisé 5 concours :

- Un concours de Classement (87 triplettes en mars),
- Le Prix de la Municipalité (55 doublettes en mai),
- Un concours réservé aux plus de 55 ans (plus de 50 doublettes en juin),
- Un concours inter villages (24 doublettes en août)
- Le Prix du Garage Thomas (44 doublettes en octobre).



Viennent s'ajouter la prise en charge du concours de la fête du village, et les concours du vendredi soir, à 21h00 auxquels vous êtes tous conviés.

Sur le plan sportif, nous citerons simplement que notre club s'est classé 5^{ème} de son secteur au Championnat des Clubs et se maintient donc en 2^{ème} division.

L'année a également été celle de la relance de l'école de pétanque, qui a donné l'opportunité de découvrir notre sport à 8 enfants de la commune. Les séances se déroulaient chaque dimanche matin de 10h00 à 12h00.

Enfin, notre club s'est doté de moyens modernes de communication en créant un site internet Ecole de Pétanque : <http://petanque-montberon.over-blog.com/>

■ La saison 2010 :

Prix des licences fixé à 25 et à 20€ à partir de la 2^{ème} au sein d'un même foyer, Les licences jeunes (jusqu'aux juniors) sont intégralement prises en charge par le club.

Les prévisions pour la saison à venir :

Participation au concours inter-communalité (décembre 2009 et Janvier 2010). Le premier concours est organisé par Montberon le 13 décembre 2009. Les autres dates sont affichées au local et en ligne sur le site internet du club.

Participation aux concours de classement (attention, cette année, les 6 derniers clubs de 2^{ème} division descendent en 3^{ème} et ces concours seront sans frais d'inscription et sans indemnité)

- Concours de la Municipalité (1^{er} mai 2010)
- Concours Garage Thomas (10 octobre 2010)
- Concours de la fête de Montberon
- Concours inter-sociétaires d'Avril à Septembre 2010
- Reprise de l'école de pétanque vers avril 2010



ASSOCIATION CLUB DES 4 SAISONS

Bonjour à tous !

Les membres du Bureau et les adhérents vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année, pour vous et vos familles. Que 2010 vous apporte joie, bonheur, santé et la réalisation de vos désirs. Avec cette nouvelle année qui commence, le Club entier reprend vie.

Nous avons eu, le 18 octobre dernier, notre Assemblée Générale et comme par le passé, pas beaucoup de volontaires pour prendre des responsabilités au bureau : seule, Mme VEY-RUNES Sylviane a remplacé Mme BOUCHARD Marcelle au poste de Trésorière Adjointe. Le nouveau bureau est en place pour 2 ans.

Le 5 Décembre 2009, le club a participé au Téléthon et, grâce à quelques adhérentes qui ont eu la gentillesse de faire des gâteaux et à ceux offerts par la Pâtisseries BOUNHOURRET de Castelginest, nous avons pu remettre la somme de 581,60€ au Téléthon. Merci aux courageuses !

Au cours du goûter de Noël, le club a offert une belle boîte de chocolats à chaque adhérent(e).

Le 17 janvier aura lieu notre repas du Nouvel An, offert par le club, et animé par l'orchestre Jo BERNARD. Nous tirerons les Rois le 28 Janvier et dégusterons de bonnes crêpes le 7 Février pour la Chandeleur. Quelques jours « au vert » pour bien digérer.

Les réunions hebdomadaires du Jeudi après-midi reprennent et les sorties débuteront dès les beaux jours. Le programme festif de 2010 sera distribué lors du repas du 17 Janvier.

Encore une fois BONNE ANNEE !

Pour le club, Christiane FAURE



FOYER RURAL

■ Exposition « Encadrer autrement » des 6,7 et 8 novembre 2009

Rêverie...C'est ainsi que l'exposition proposée par la section Encadrement (animée par Michèle Verhnes) a fait voyager les visiteurs à travers 150 œuvres très diverses, hautes en couleurs et en originalité. Chaque sujet (carte, peinture ou objet) raconte ainsi une histoire. Michèle et ses élèves nous ont montré que l'encadrement artistique ne se résume pas à du découpage et du collage, mais nécessite un véritable travail de choix harmonieux des couleurs, de minutie, de précision et d'une touche personnelle indéniable qu'on appelle talent ! Une véritable réussite.



MARCHÉ DE NOËL 6 DECEMBRE 2009

■ Le 6 décembre, le Marché de Noël a battu son plein dans une ambiance très festive. La salle des fêtes a accueilli 29 exposants très divers. La manifestation a accueilli plus de 800 visiteurs, qui ont pu apprécier des créations variées de qualité (bijoux, lampes, loisirs créatifs, couture, travail sur bois, céramique, verre, tricot, etc....) peintures, confiseries, pâtisseries et stands extérieurs alsacien et kebab. Il y en avait pour tous les goûts ! Loterie, maquillage des enfants, buvette et tartines



ont agrémenté cette excellente journée fort appréciée de tous. Le foyer rural est fortement encouragé par le public ainsi que par les exposants à recommencer l'année prochaine. Le tout fut ponctué d'un apéritif très convivial.

Tous nos remerciements à :

Monsieur le Maire, les élus, le personnel technique pour leur aide logistique,

Les bénévoles et les membres du Conseil d'Administration pour leur participation active à cette manifestation.



Pour le Bureau,
Mariam JEAN



VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

■ C'est par une fraîche matinée enneigée que Thierry Savigny et son Conseil Municipal ont souhaités leurs vœux de santé et bonheur à de nombreux Montberonnais, ayant bravés le froid et la neige, ce samedi 9 janvier, en présence de Mr Claude Marin, maire de St Loup-Cammas. Après avoir chaleureusement remercié son équipe municipale et l'ensemble du personnel communal, Mr Savigny a rappelé les grands chantiers menés par la municipalité en 2009 : la nouvelle Station d'épuration, une salle multi-activité normes HQE au Stade, la réfection de la rue Jean Moulin, des travaux au CIJ, aux écoles et diverses améliorations de voiries communales. L'année 2010 commence fort avec la mise en place d'un piétonnier Avenue de Neuville.



Mr Savigny a également souligné la vigilance de la municipalité face au contexte économique difficile et surtout à la veille d'une réforme des collectivités territoriales «... faite à la va-vite, sans concertation avec les associations d'élus ... » qui n'amène que des inquiétudes pour l'avenir de nos communes.

Enfin, après avoir salué le dynamisme des associations montberonnaises, « qui font la richesse de notre vie sociale et qui contribuent à notre bien vivre ensemble » et qui ont permis la tenue d'évènements forts sur Montberon ; Festival Bellevue en Scène, Festival 1,2,3 ... Contez, Duathlon du Girou Triathlon, Fête de la Musique, Vide -Grenier, Carnaval, Expositions artistiques, Mr le maire et son Conseil ont partagé un verre de l'amitié avec les personnes présentes en se souhaitant mutuellement une heureuse année 2010.

ÉTAT CIVIL

■ CARNET NOIR - Ils nous ont quittés

01/11/2009 Mr Alexandre, Jean BLANCHET

■ CARNET ROSE - Ils sont arrivés

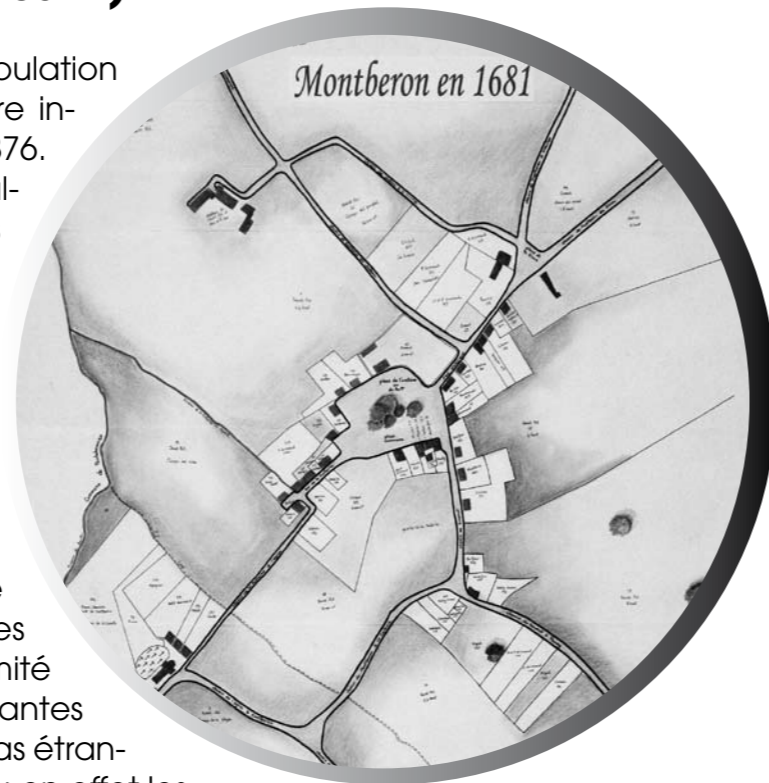
27/09/2009 Mahè, Thom, Laurent SANCHEZ
 28/10/2009 Mathilde GRIGIS
 05/11/2009 Tiphène, Anne-Lyse, Pascale BART
 25/11/2009 Alicia MOROSI
 18/12/2009 Cyprien, Clément PAYRAU



MONOGRAPHIE DE MONTBERON (...SUITE)

■ D'après le recensement de 1881 la population de Montberon est de 397 habitants, chiffre inférieur de 97 à celui qui fut constaté en 1876.

Si les opérations qui ont donné pour résultat ces derniers chiffres ne sont entachées d'aucune erreur, on est obligé de remarquer une diminution très rapide et très forte dans la population. Il est à espérer qu'elle ne continuera pas en suivant une pareille progression. S'il ne se produit pas un retour vers les champs, il est à craindre dans un avenir peut-être bien prochain que la culture de la terre ne devienne très difficile dans les pays surtout où l'irrégularité des reliefs du sol rend l'emploi des machines agricoles à peu près impossible. La proximité de Toulouse et de plusieurs usines importantes situées dans les communes voisines n'est pas étrangère à ce décroissement de la population ; en effet les ouvriers terrassiers ou autres qui possèdent peu ou point de terre trouvent un avantage réel dans leur admission dans une usine ou un atelier quelconque où leur paye est plus élevée et plus régulière.



Le village de Montberon comprend :

- Une agglomération principale dite Le Village comprenant 219 habitants répartis en 36 feux
- Trois hameaux formant la population éparsée ; classés comme suit par ordre décroissant de population : 1 - La Rivière 76 habitants, 16 feux ; 2 - Bourrut-Soubié 68 habitants, 14 feux ; 3 - Le Bois grand 34 habitants 9 feux

■ La commune est administrée par un conseil municipal homogène et un maire qui est actuellement Monsieur Camin.

Elle est desservie par un prêtre catholique ; elle fait partie sous le rapport financier de la perception de Launaguet dont elle est distante de 8 kilomètres ; elle possède un bureau de poste qui, par le ministère de 3 facteurs, dessert 12 communes voisines. La valeur du centime est de 32 francs environ. Les revenus ordinaires ne s'élèvent qu'à la modique somme de 150 francs environ : la commune ne possède en effet aucun terrain communal tel que bois, prairies, terres labourables, etc...

■ L'étendue de la commune de Montberon est d'environ 638 hectares réparties comme suit, en suivant l'ordre décroissant par rapport à la surface consacrée à chaque genre de culture :

- 1 - Graines alimentaires, tubercules et racines, 368 hectares ;
- 2 - Vignes, 88 hectares ;
- 3 - Prairies artificielles, fourrages et près temporaires, 37 hectares ;
- 4 - Jachères 30 hectares ;
- 5 - Bois et forêts 29 hectares ;
- 6 - Prairies naturelles et herbages pâturés permanents 22 hectares ;
- 7 - Cultures industrielles 10 hectares ;
- 8 - Jardins de particuliers, de plaisance, parcs 10 hectares ;
- 9 - Territoire occupé par les terrains bâtis et non bâtis 21 hectares.

Il ressort de ces derniers chiffres que les graines alimentaires occupent la plus grande place dans la culture de cette commune. Sur les 368 hectares consacrés aux graines alimentaires, le froment seul couvre 247 hectares. Sa culture est donc de beaucoup la plus importante ; il donne en moyenne un rendement de 18 hectolitres de graines et 16 quintaux métriques de paille par hectare. Après le blé viennent le maïs 40 hectares, l'avoine 35 hectares etc...

■ Après les graines alimentaires la vigne se présente en première ligne : elle occupe environ 88 hectares dont 74 hectares de vignes en production donnant un rendement moyen de 17 hectolitres par hectare et 14 hectares de vignes nouvellement plantées. Le rendement des vignes a sensiblement diminué depuis l'invasion du phylloxéra dont les premières atteintes remontent à 2 ans environ. Ses ravages qui ont été foudroyants en certains points (on a vu en effet une vigne d'un arpent (56 ares) totalement détruite en deux ans) n'ont point dépassé une certaine zone et se sont localisés dans les quartiers dits de Malrigou et du Tucol. On peut évaluer à environ 4 hectares la quantité de vignes détruites par cet insecte. Cela a suffi pour arrêter « presque » entièrement les nombreuses et grandes plantations de vignes commencées ou projetées. Le bas prix du blé et celui relativement élevé du vin dans les dernières années avaient en effet tourné toutes les espérances des agriculteurs vers la vigne qu'ils regardent comme leur branche de salut et qui menaçait d'envahir une bonne partie du sol cultivable. Les deux assolements pratiqués sont l'assolement biennal par les propriétaires qui ne font que demie jachère et l'assolement triennal par ceux qui font jachère complète ; le premier prime de beaucoup le second.

A suivre...

Merci à M^{me} Gagey pour la traduction de cette monographie.

AGENDA



Janvier

24/01 - Repas des Aînés offert par la municipalité
28/01 - Galette des Rois du Club des 4 Saisons
30/01 - Galette des Rois du Tennis Club
31/01 - Thé Dansant avec Alain Bringay

Février

7/02 - Repas de la Chandeleur du Club des 4 Saisons
28/02 - Thé Dansant avec Nanou Passion

Mars

7/03 - Carnaval du village
13/03 - Soirée Montberon Danse
Du 18 au 25/03 - Salon d'Arts Plastiques Camaïeu
28/03 - Thé Dansant avec Sylvie Nauges

Avril

18/04 - Loto du Club des 4 Saisons

Mai

1/05 - Concours de Pétanque
8/05 - Gala d'accordéon

MAIRIE DE MONTBERON

Horaires d'ouverture : Lundi au Vendredi : 9H00 - 12H00 & 14H00 - 17H30 / Samedi : 9H00 - 12H00
communication@montberon.fr - 31140 Montberon
Directeur de publication : Thierry Savigny / Rédaction : Commission communication